



# Trait d'Union

Le journal mensuel  
de l'UNEF Paris IV (AGEPS)

Numéro 11  
spécial Lettres modernes / LMS

## LES ÉLECTIONS D'U.F.R EN FRANÇAIS, À QUOI ÇA SERT ?

Voilà la question que beaucoup d'entre vous se posent.

Sachez que sans nos interventions, sans notre présence dans les Conseils, toute U.E. où vous auriez obtenu une note inférieure à 10 après moyenne des différents modules le constituant aurait été à repasser en totalité, en application de la réforme Bayrou-Allègre. Ce n'est finalement pas le cas. Tout module supérieur à 10 est acquis. Cela a été possible grâce aux élus UNEF. Grâce à une pétition que nous avons fait circuler et qui a obtenu plus de 700 signatures. L'an prochain il faudra être vigilants, car nous n'avons eu une garantie que pour cette année.

*Voilà une raison pour voter  
UNEF, UNEM et non syndiqués.*

Nous combattons la réforme Bayrou-Allègre qui a conduit à l'aberration de la semestrialisation et qui nécessitera donc l'an prochain une forte mobilisation. Nous sommes le seul syndicat étudiant à l'avoir toujours combattue. Il faut nous encourager dans l'influence que nous pourrions avoir à tous les niveaux.



*Voilà une raison pour voter UNEF, UNEM et non syndiqués.*

Nous n'apparaissions pas au moment des élections pour disparaître après. Nous sommes le syndicat le plus présent, le plus actif, nous aidons réellement les étudiants, tous les étudiants, toute l'année. Nous siégeons avec sérieux et respect pour les étudiants dans tous les Conseils où ils nous élisent.

*Voilà une raison pour voter  
UNEF, UNEM et non  
syndiqués.*

# POURQUOI VOTER UNEF AUX CONSEILS D'U.F.R. ?

L'U.F.R. est le lieu où tout ce qui concerne l'enseignement et la recherche est décidé. C'est vague ? Au contraire, c'est très concret.

Le conseil d'U.F.R vote le budget, organise les enseignements et leur contenu pédagogique ainsi que les examens.

Voter le budget, cela veut dire déterminer les lieux à rénover (ils sont nombreux), décider (pourquoi pas ?) l'achat d'un distributeur de boissons, améliorer ce qui convient de l'être...

Les conseils d'U.F.R s'occupent des bibliothèques.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** veilleront à ce qu'elles soient le plus souvent et le plus largement possible ouvertes aux étudiants

Organiser les enseignements, leur contenu pédagogique et les examens, cela veut dire avoir une réelle influence sur les programmes enseignés, pouvoir peser sur les choix du type d'épreuve à passer en fin de semestre.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** veilleront à ce que les exigences ne soient pas démesurées, et à ce que les étudiants soient préparés au mieux à leurs épreuves. Avec la semestrialisation, il n'y a que deux mois pour chaque « semestre » !

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** demanderont à ce qu'une U.F.R. s'interdise de faire passer le même jour deux épreuves du même cursus. Nous refuserons la situation où cinq heures d'épreuves différentes se suivraient.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** demanderont que les copies corrigées soient systématiquement rendues. C'est le seul moyen pour s'améliorer d'une session sur l'autre. Avant la semestrialisation Bayrou-Alègre, les copies de janvier au moins nous étaient rendues, et un corrigé en était donné: Nous demanderons dès la première réunion des conseils qu'elles le soient.

Avec le système d'U.E., une erreur de report de note (même au dessus de la moyenne) peut être fatale à un étudiant, et il est important de pouvoir la corriger à temps. L'expérience du mois de janvier est éclairante à ce sujet.

Nos filières ont la particularité d'être gérées par plusieurs UFR.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** travailleront en liaison avec ceux des autres UFR concernés et des conseils centraux. Nous sommes les seuls à siéger régulièrement au CA et au CEVU, les seuls qui peuvent avoir des élus sérieux dans tous les UFR concernés.

Le but de beaucoup d'entre nous est l'enseignement secondaire. Ce débouché est gravement menacé par les réformes Bayrou-Allègre: baisse continue des postes depuis trois ans (au total - 42 % au CAPES de Lettres modernes, - 38 % à l'agrégation !), projet de réforme supprimant le caractère universitaire du concours dans le cadre du 3/5/8.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** porteront dans les conseils la revendication du retour à un nombre de postes au moins égal à celui de 1996.

Ils défendront la préparation aux concours à Paris IV, en particulier contre les manœuvres du rectorat pour restreindre le nombre de cours au Grand Amphi de la Sorbonne (dont l'UNEF a obtenu la réouverture en 1994).

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** défendront la filière LMS et ses différentes options. C'est grâce à l'intervention de l'UNEF que l'option Technique et langage des *media* a été maintenue.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** demanderont à ce que les emplois du temps soient cohérents, et que les navigations entre les centres Malesherbes, Sorbonne et Clignancourt soient réduites au maximum.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** se joindront aux élus des Conseils Centraux (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et Conseil d'Administration) pour demander une semaine sans cours avant les sessions d'examens. Il est impensable que, les cours finissant le samedi à 14 heures, les examens commencent le lundi matin.

**Nos élus des U.F.R. de Littérature Française et de Langue Française** peuvent porter tout problème concernant les U.F.R. à ces conseils.

Nous sommes à votre disposition pour régler tout problème individuel, et pour porter au quotidien vos revendications aux Conseils d'U.F.R.

**Plus vous serez nombreux à voter, plus nous, élus étudiants, serons légitimes pour vous représenter.**

**Plus vous serez nombreux à voter pour nos candidats U.N.E.F, plus leur influence sera grande.**

## Dans quelle UFR voter ?

Cette année, c'est un peu la pagaille. Le nouveau et merveilleux système informatique, Apogée, ne savait pas ce que c'était qu'un UFR de vote. Résultat: ils ne figurent pas sur les cartes d'étudiant comme d'habitude.

En troisième cycle, nous sommes logiquement inscrits dans l'UFR du directeur de recherches.

En premier et deuxième cycle, nous avons été répartis arbitrairement sur les listes, selon l'ordre alphabétique: de A à I en Littérature française et comparée, de J à Z en Langue française. Nos élus ont déploré cette situation aberrante et obtenu que chaque étudiant puisse décider de changer d'UFR jusqu'au moment du vote. Si tu préfères voter dans celui où tu n'es pas inscrit, il suffit donc d'y aller avec ta carte d'étudiant, et demander qu'on te rajoute sur la liste.

(N-B: il est fort possible que dans l'un des deux UFR, notre liste soit la seule, les autres organisations, peu présentes sur la fac, ayant beaucoup de mal à composer leur liste. Dans ce cas, nous te conseillons évidemment d'aller voter UNEF dans l'autre)

PS: Tu as tout compris à la première lecture ? Félicitations ! Tu es beaucoup plus intelligent que le génial système informatique Apogée.

## Où voter ?

**Premier cycle:** à Malesherbes, aux secrétariats d'UFR (3e étage)

**Deuxième et troisième cycle:** en Sorbonne

— Langue: au secrétariat d'UFR, au rez-de-chaussée, après l'escalier G en allant vers le local UNEF.

— Littérature: au secrétariat d'UFR, escalier C, deuxième étage.

## Pour qui voter ?

### *Littérature française et comparée*

- 1) Guillaume Ciry, prépa CAPES-Agrec, élu CA, élu UNEF-ID sortant
- 2) Charlotte Larère, DEUG 1
- 3) Nawel Dib, licence LMS, option TLM.
- 4) Sandra Potdevin, DEUG 1 LMS.
- 5) Violaine Bouchard, licence LMS
- 6) Yaëlle Lévy, DEUG 1.
- 7) Mathieu Wacogne, licence

### *Langue française*

- 1) Matthias Vincenot, DEUG 1, élu CA, membre de la commission culturelle
- 2) Barthélémy Brossel; DEUG 2, élu CEVU.
- 3) David Totibadre-Shalikachvili, DEUG 2
- 4) Clémence Joste, DEUG 1
- 5) Annie Ferret, prépa CAPES-Agrec



*Mardi 22, choisissez des élus  
présents sur la fac au quotidien,  
déterminés pour vous défendre  
Votez pour les listes  
UNEF, UNEM et non syndiqués*

